



Charte d'engagements réciproques

# VILLE AIDANTE — ALZHEIMER —

Aider les personnes malades et leurs proches  
aidants à toujours profiter de la ville.



**FRANCE  
ALZHEIMER**  
& MALADIES APPARENTÉES

# TROIS AXES MAJEURS

## L'ORIENTATION

## L'INCLUSIVITE

## LA SENSIBILISATION

À travers l'adhésion à la charte « Ville aidante Alzheimer, aux côtés de France Alzheimer et maladies apparentées », l'élu signataire signifie sa volonté de favoriser l'inclusion et l'autonomie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée dans l'espace public.

**Le Maire, engagé aux côtés de France Alzheimer et maladies apparentées, choisit de mener au moins une des activités listées ci-dessous (liste non exhaustive et à co-construire avec l'association départementale France Alzheimer), en fonction de ses moyens, de ses ressources et de ses spécificités locales.**

- ▶ Garantir l'insertion régulière d'informations sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées au sein des supports de communication.
- ▶ Mieux faire connaître l'association France Alzheimer et maladies apparentées et ses activités dédiées aux personnes malades, aux aidants, au couple aidant / aidé.
- ▶ Mettre en place des commissions dédiées aux maladies neuro-évolutives dans lesquelles siègeraient des familles concernées.
- ▶ Favoriser la participation des personnes malades à des activités sportives et culturelles.
- ▶ Favoriser les rencontres de personnes vivant la même situation et développer un réseau de pair-aidance.
- ▶ Participer à l'effort de sensibilisation ou de formation des personnels et agents municipaux.
- ▶ Faciliter l'accompagnement et l'orientation des familles dans la gestion de l'allocation personnalisée d'autonomie.
- ▶ Aider à lutter contre l'isolement des personnes malades et de leurs proches en facilitant l'accès à des moyens de transports publics.
- ▶ Informer régulièrement sur les solutions de répit pour les proches aidants et personnes malades.
- ▶ Soutenir les actions inclusives développées par France Alzheimer et maladies apparentées (sport adapté, visites d'exposition ou de musée, cafés mémoire, actions de convivialité).

## EN CONTREPARTIE

**France Alzheimer et maladie apparentée se tient aux côtés des élus locaux pour :**

- ▶ Les aider à informer précisément les habitants de la commune sur tous les dispositifs existants.
- ▶ Leur donner les éléments nécessaires à l'information et la sensibilisation des agents.
- ▶ Les appuyer pour mieux accompagner et orienter les habitants impactés par la maladie.

Nom de la collectivité : .....

Nom de l'association France Alzheimer : .....

Signature Monsieur, Madame le Maire,

Signature Monsieur, Madame le Président d'association,

**AR Prefecture**

017-211703475-20250130-2025\_01\_D11\_01-DE  
Reçu le 01/02/2025